

Lyon, le 29 septembre 2020

## **Sénatoriales 2020**

### **L'enjeu territorial et démocratique au cœur du nouveau mandat**

*L'Association des maires ruraux de France salue les nouveaux sénateurs élus dimanche. Si les maires ruraux ont largement contribué à leur élection, ils n'ont pas fait de chèque en blanc !*

*Ils seront particulièrement vigilants quant à l'action de la Chambre Haute dans la période qui s'ouvre tout comme ils le sont avec les députés.*

*Rarement les professions de foi auront autant, dans leur diversité, évoqué les maires. Réjouissons-nous-en comme étant le marqueur d'une prise de conscience des nouveaux parlementaires de la nécessité de revoir dans la loi la place de l'élu de proximité et la capacité d'action de la commune pour augmenter l'efficacité de l'action locale.*

*Les futures lois (PLF2021, 3D, Asap, Grand âge, etc.) devront revenir sur les impasses de la loi NOTRe, afin d'assurer une plus grande agilité pour la commune et redonner de l'équilibre au bénéfice des communes, constamment affaiblies dans les récentes lois. Avec pour corollaire l'abandon par l'Etat de nos villages depuis des décennies, responsables d'un sentiment d'abandon bien présent dans l'esprit de nos concitoyens, la situation est aujourd'hui grave.*

*La commune est un socle fragile de notre démocratie. Là encore, le nouveau sénat devra répondre à la récurrente demande des maires ruraux de rendre obligatoire la consultation citoyenne pour la création d'une commune nouvelle. Les élections municipales de 2020 ont démontré que l'absence de concertation avec la population créait un sentiment de rejet de la part de nos concitoyens.*

#### **Améliorer la vie de nos habitants**

*Concernant l'Agenda rural, le suivi de la série d'engagements semble n'intéresser que certains acteurs ou quelques sénateurs seulement sur la définition de la ruralité par l'Insee. Pourtant, les crises successives ont montré que les inégalités antérieures se cumulaient au détriment des habitants ruraux. Quid dès lors d'actions et de la loi Ma santé 2022 quand elle prévoit des internes en médecine générale en zone rurale sans qu'aucune traduction ne soit perceptible deux ans après ; quid du suivi du New Deal mobile qui laisse aux opérateurs la latitude de retarder l'arrivée opérationnelle de la 4G.*

*Le rôle du sénat est clé pour l'équilibre des pouvoirs et la prise en compte de la diversité des territoires. L'Association des maires ruraux de France poursuivra avec détermination son travail avec le Sénat pour que la ruralité et les élus soient toujours davantage entendus et pris en compte dans l'action législative.*

Le Bureau de l'AMRF

#macommuneestutile

#### **CONTACT PRESSE :**

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France  
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // [cedric.szabo@amrf.fr](mailto:cedric.szabo@amrf.fr) // [amrf@amrf.fr](mailto:amrf@amrf.fr)  
[@maires\\_ruraux](https://twitter.com/maires_ruraux) [@defibrilators](https://twitter.com/defibrilators) (président)